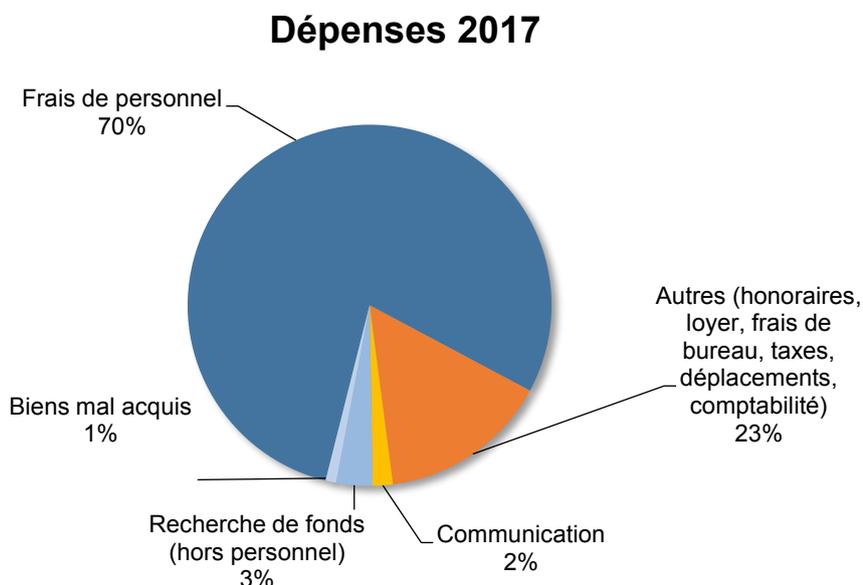
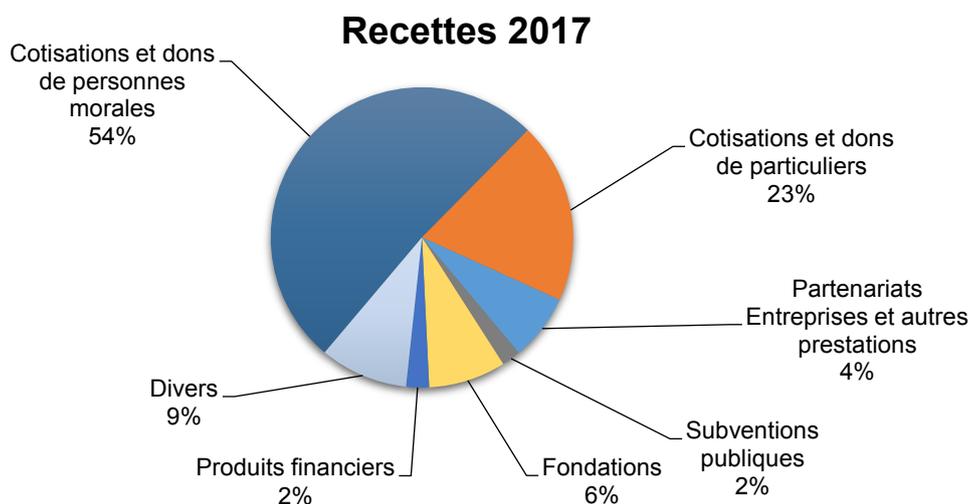


I. Informations financières simplifiées

Les informations suivantes sont extraites du rapport général du commissaire aux comptes qui est consultable sur notre site internet. Elles visent à présenter, dans un format accessible et synthétique, complémentaire du format du CER (point 2), les principales sources de financement et principaux postes de dépenses de l'association en 2017.



Adhérents, partenaires, donateurs institutionnels et autres organisations dont la cotisation, le don ou le règlement était supérieur à 1000 € en 2017

Plus de 15 000 € : Aéroports de Paris (20 000€), Engie (17 000€), Fondation Charles Léopold Mayer (15 000€), Leaders for business (20 000€), Pernod-Ricard (15 000€), SNCF (32 500€), Transparency International Secrétariat (35 000€), Fondation Un monde par tous (20 000€).

De 5 000 à 15 000 € : Fondation Adessium, Agence Française de Développement, AXA, BNP Paribas, Carrefour, Coca-Cola Entreprise, Crédit Agricole, Daiichi Sankyo, EDF, Ernst&Young, Essilor, Française Des Jeux, L'Oréal, Mairie de Paris, Ordre des avocats à la Cour, Orange, La Poste, RATP Dev, Renault, Saint-Gobain, Schneider Electric, Société Générale, Suez, Thomson Reuters, Tilder.

Moins de 5000 € : Adeltys, Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Espelia, Eurocompliance, Gecina, Massily, OFI MA.

II. Compte d'emploi des ressources 2017

Notice explicative

L'objet du compte d'emploi des ressources (ou « CER ») est de rendre compte, de manière lisible et accessible, de l'utilisation par une association des ressources qu'elle collecte auprès du public. C'est une information qui s'adresse donc principalement aux donateurs individuels, même si elle est de nature à intéresser l'ensemble des parties prenantes d'une association.

Il s'agit d'une obligation légale à laquelle notre association est soumise dans la mesure où nous faisons appel à la générosité du public sur notre site Internet. Le CER doit être établi chaque année pour chaque exercice comptable. Il fait partie de l'annexe des comptes et doit être certifié par le commissaire aux comptes.

Définition des missions sociales

La mission sociale de Transparency France ne nous conduit pas à apporter une aide matérielle directe à des publics bénéficiaires. Nous sommes une association de plaidoyer, ce qui veut dire que nous conduisons essentiellement des actions de sensibilisation du grand public et des décideurs, ainsi que des actions d'apport d'outils et d'expertise au profit de tous ceux qui souhaitent agir contre la corruption.

L'ensemble de ces actions est détaillé dans le rapport moral de l'exercice. Elles sont conduites par les membres bénévoles de l'association, avec l'appui d'une équipe salariée qui comportait sept personnes en décembre 2017.

Affectation des charges et répartition des coûts

Les coûts directs associés à un projet déterminé (alerte éthique, biens mal acquis) sont naturellement rattachés aux charges des missions sociales.

S'agissant des charges de personnel, pour la responsable du plaidoyer, le responsable des relations avec le secteur privé, la chargée de mission « alerte éthique » et la chargée de communication, elles sont presque intégralement rattachées aux missions sociales. Pour la déléguée générale, la responsable juridique et financier et le chargé de mobilisation, elles sont ventilées entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Nous considérons enfin qu'un certain nombre d'autres dépenses relèvent aussi directement de notre action de sensibilisation et de plaidoyer et donc de nos missions sociales : location de salles pour des réunions publiques, frais liés aux publications externes de l'association, frais de gestion du site Internet, qui est notre principal outil d'information, frais de déplacement pour participer à des rencontres avec des interlocuteurs divers (administrations, entreprises, ONG, étudiants, autres sections nationales de Transparency International à travers le monde).

Affectation aux emplois

101 790 € ont été collectés auprès du public en 2017, dont 12 000 euros affectés au projet « biens mal acquis ».

Contributions volontaires

Enfin, nous nous efforçons de valoriser les nombreuses heures consacrées par nos membres bénévoles à la réalisation des actions de l'association. Nous avons dénombré, en 2017, plus de 3 400 heures de travail bénévole valorisé à hauteur de 99 200 €.

N'hésitez bien sûr pas à nous faire part de toute remarque utile pour améliorer chaque année la pertinence et la lisibilité de notre CER.

EMPLOIS	Emploi de N = compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
1 - MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		-
Missions Sociales	302 543	101 790	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	101 790	101 790
DONT "BIENS MAL ACQUIS"	12 000	12 000	1.1 Dons et legs collectés	101 790	101 790
Autres missions sociales	290 543	89 790	- Dons manuels non affectés	89 790	89 790
			- Dons manuels affectés	12 000	12 000
			- Legs et autres libéralités manuels non affectés		
			- Legs et autres libéralités manuels affectés		
2 - RECHERCHE DE FONDS	62 362	-	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	194 099	-	2 - AUTRES FONDS PRIVES	112 162	
			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	19 987	
			4 - AUTRES PRODUITS	342 195	
		101 790			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	559 005		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	576 134	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	-		II - REPRISE DE PROVISION		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	-		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	-	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	17 130		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES INSUFFISANTES DE L'EXERCICE	-	
V - TOTAL GENERAL	576 134		VI - TOTAL GENERAL	576 134	101 790
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		-			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		101 790	VII - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		101 790
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		-